

Communiqué de presse

« *En Loir-et-Cher, on a de la suite dans les idées* »

À l'initiative du conseil général, le Loir-et-Cher lance une campagne nationale de promotion économique dans les médias. Cette campagne a pour objectif de pallier le manque de visibilité et de notoriété du département en valorisant, au-delà de son attrait touristique, les nombreux atouts économiques et culturels dont il dispose. C'est pourquoi, le conseil général souhaite interpeller le public en général et les décideurs en particulier et révéler le dynamisme du Loir-et-Cher. Cette campagne renforce l'identité du département en s'appuyant sur les lieux et les personnages qui ont jalonné son histoire et en montrant que l'esprit d'innovation se transmet et inspire, depuis toujours, la création en Loir-et-Cher. La signature de la campagne *En Loir-et-Cher, on a de la suite dans les idées*, révèle comment la réussite, l'innovation et la créativité sont inscrites dans les gènes de nos territoires.

Pour que chaque Loir-et-Chérien devienne un ambassadeur

« Le conseil général compte sur les Loir-et-Chériens pour s'approprier cette campagne et lui donner de l'écho. Nous appelons chaque habitant à se faire ambassadeur de notre beau département et à relayer cette campagne sur tous les supports, papiers ou Internet. Je suis très attaché à cette campagne car c'est un outil de valorisation de nos atouts, au service du dynamisme économique du Loir-et-Cher et du développement de l'emploi. »

Maurice Leroy, président du conseil général.

→ Cette campagne de promotion doit durer au minimum trois ans, avec une première prise de parole dans les médias dès décembre 2008. Un site Internet lui est dédié pour informer et aiguiller le public : www.creer-en-loir-et-cher.com. C'est l'agence *Augural* de Nantes qui a été désignée pour réaliser cette action de communication, dont le budget représente 200 000 € par an, intégralement financés par le conseil général. Pendant 9 mois, des représentants du conseil général, du Medef 41, des chambres des métiers, de commerce et d'industrie ont planché pour préparer cette campagne de promotion ; à l'origine, c'est le groupe de travail « *Amélioration de l'offre territoriale et attractivité du territoire* » issu de la Conférence départementale de l'économie qui a proposé de mettre en place cette démarche de promotion du Loir-et-Cher.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr